

ADMINISTRATION
48, rue de la République
ADRESSER LES MANDATS ET COMMUNICATIONS
A L'ADMINISTRATEUR
ANNONCES
A LYON : AGENCE FOURNIER
Rue Comfert, 14
A PARIS : AGENCE HAVAS
Place de la Bourse, 3

L'ECHO DE LYON

JOURNAL RÉPUBLICAIN QUOTIDIEN

RÉDACTION
48, rue de la République
LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS
NE SONT PAS RENDUS
ABONNEMENTS
PARIS ET DÉPARTEMENTS LIMITROPHES
6 mois, 5 fr.; 6 mois, 10 fr.; Un an, 18 fr.
AUTRES DÉPARTEMENTS
3 mois, 6 fr.; 6 mois, 12 fr.; Un an, 22 fr.

AUJOURD'HUI :
LES OBSEQUES DU GÉNÉRAL BOULANGER.
LES PÉLERINS A ROME. — Nouveaux détails sur la manifestation.
LE GÉNÉRAL LASALLE AUX INVALIDES.

TRUFÉ ET CIE

Ils vont bien, tout à fait bien, ces messieurs du pèlerinage, qui se dit national. Le jeune Trufé, en compagnie de deux ou trois autres polissons du même acabit, est en train de se couvrir d'une gloire immortelle. Ces échappés de séminaire n'ont rien trouvé de mieux, pour occuper leurs pieux loisirs, que de salir le livre des visiteurs de la tombe de Victor-Emmanuel après y avoir écrit des injures à l'adresse du défunt roi et y avoir salué l'avènement — plus que problématique — de la royauté temporelle du pape.

Depuis des années et des années, les italiens ennemis de la France n'ont pas d'autre plateforme politique que cette accusation, aussi souvent démentie par nous que répétée par eux : « Les Français rêvent obstinément le rétablissement des états pontificaux ». Là, et non ailleurs, il faut chercher la cause du déplorable malentendu qui éloigne de nous ceux qui sont nos alliés par la communauté de la race et de la langue, — et qui devraient l'être encore mieux par la communauté des intérêts.

Crispi, dernièrement, tout au long du factum qu'il publiait dans la Contemporary Review, ne prétendait pas autre chose. En vain, opposé-t-on à ces allégations une France victorieuse, la fin du cléricalisme et de ses menées ; en vain, fait-on toucher du doigt l'impuissance politique d'un groupe chaque jour amoindri ; — le vieux gallophobe s'acharne à sa calomnie. Il sait bien que l'Italie, avant tout, veut conserver cette unité de gouvernement et de territoire qu'elle a eu tant de peine à conquérir et qu'elle défendra désespérément.

N'est-ce pas la funeste influence de l'impératrice Eugénie, n'est-ce pas l'obstination de l'Empereur à refuser aux Italiens cette Rome-Capitale qui était, pour eux, le vrai et seul couronnement de l'édifice, n'est-ce pas cela seul qui a fait oublier à nos voisins, à nos alliés, à nos frères d'armes, le sang versé en commun et l'immensité du service rendu en 1859 ?

Eh bien, c'est juste au moment où les hommes de bonne volonté des deux pays s'efforcent — et ce n'est pas aisé — de réagir contre cette accusation devenue l'unique prétexte et aussi l'unique moyen d'action de nos adversaires, c'est à ce moment que les Trufé et C^{ie} viennent donner un nouveau corps au fantôme, au spectre noir, dont jettent si bruyamment les virtuoses de la triple-alliance.

Les Trufé mais, direz-vous, ce sont de simples galopins à peine sortis de nourrice. Il a dix-huit ans, ce Trufé étudiant à Sées ! Il a vingt ans ce Chonary qui s'intitule journaliste à Antun ! Il a vingt-cinq ans, ce Grégoire qui se prétend avocat je ne sais où ! A l'âge où, c'est vrai, Pitt était premier ministre, mais où le commun des Chonary et des Trufé ne songe encore qu'à essayer ses doigts tachés de l'encre des papiers de collège, quelle importance peut avoir la stupide grossièreté commise par trois petits drôles dignes tout au plus de recevoir une digne fessée bien méritée.

Eh bien non. C'est justement parce que cette inconvenance, qualifiée hier par le Salut Public « acte de goujat », a été le fait d'enfants incapables d'en mesurer les conséquences, c'est justement pour cela qu'il faut regarder plus

loin et plus haut que le petit Trufé et ses imberbes compagnons de pèlerinage. Ils sont chauffés à blanc, ces moutards. Ils entendent, toute la journée, de pieux personnages qui leur parlent de croisade, de bataille religieuse, de palmes du martyre, — ils prennent tout cela pour bon argent ; et comme on leur ajoute que Dieu n'abandonne ni les siens, ni la bonne cause, ils se disent que le moment est venu de faire la levée des goupillons comme prélude de la levée des zouaves pontificaux — et ils crachent, pour commencer, sur le registre mortuaire de Victor-Emmanuel. — Ah ! ils sont bien élevés les jeunes lévites, espoir et fleur du cléricalisme !

Pendant ce temps là, messieurs les organisateurs se frottent les mains et disent sans doute, comme le personnage qu'on sait : « Ça marche ! ça marche ! » Voilà un incident soulevé, voilà la population italienne savamment excitée par ceux qui, de leur côté, ont intérêt à attiser nos discordes ; — il y aura peut-être le contre-coup de cette stupide algarde à Nice, lors de l'érection de la statue de Garibaldi, Dame, quand on ne peut plus faire de l'agitation à l'intérieur, c'est le moins de se rabattre sur le dehors et de combattre à Rome le bon combat qu'il a fallu cesser en France.

Telle est la moralité de l'aventure de Trufé et C^{ie}. Ces messieurs du pèlerinage lyonnais admireront sans doute cette nouvelle façon de confesser sa foi. Vu leur qualité de gens prudents et avisés ils ne seront cependant pas fâchés d'être partis de Rome quarante-huit heures avant la bagarre. Depuis vingt ans qu'ils se prétendent persécutés et martyrisés, ils sont habitués à un martyre aussi anodin que confortable. Mais affronter la clameur populaire de gens qu'on a à la fois irrités et offensés, — c'est complètement inutile à la bonne cause.

Quoiqu'il en soit, les dépêches nous apprennent que le gouvernement vient d'inviter les évêques français à s'abstenir jusqu'à nouvel ordre de se rendre en Italie pour s'associer aux pèlerinages. Une circulaire du ministre de la justice avisera les prélats de cette décision.

M. Thomson, député, est nommé membre du conseil d'administration des chemins de fer de l'Etat, en remplacement de M. Lax, nommé directeur de l'Office du Travail.

NOS DÉPÊCHES

INFORMATIONS POLITIQUES

Paris, 3 octobre.

M. CONSTANS A MARSEILLE
M. Constans, ministre de l'intérieur, ira directement à Marseille (Aveyron), où il est encore en congé, à Marseille, pour les fêtes données le 8 octobre dans cette ville.

M. BOURGEOIS A GAP
M. Bourgeois, ministre de l'Instruction publique, est parti aujourd'hui pour Gap, afin de présider l'inauguration du Lycée.

M. RIBOT
M. Ribot, ministre des affaires étrangères, est parti aujourd'hui, à deux heures, pour se rendre à Saint-Omer.

LE SECRÉTAIRE DE M. THIVRIER
M. Frejac, conseiller général socialiste, ancien secrétaire du député Thivrier, pré-

venu de faux en écritures publiques et de falsification d'un acte d'état-civil, a tenté de se suicider dans sa prison, à Montluron. Un gardien, en faisant sa ronde, l'a aperçu pendu à sa fenêtre ; il s'est empressé de couper la corde. Le médecin, appelé en toute hâte, a réussi à rappeler à la vie M. Frejac.

LES CARLISTES
En raison de l'état d'agitation des carlistes navarrais, le gouverneur civil de Pamplune a ordonné de faire des perquisitions dans toutes les localités du district d'Estella, afin d'enlever à la population les armes qu'elle pouvait avoir. La délivrance des permis de chasse a été également suspendue.

CONSEIL DE CABINET

Paris, 3 octobre.
Les ministres se sont réunis, ce matin, en conseil de cabinet au ministère de la guerre, sous la présidence de M. de Freycinet.

Étaient absents : MM. Constans, ministre de l'intérieur ; Faillières, ministre de la justice, et Rouvier, ministre des finances.

LES INCIDENTS DE ROME
Le conseil a décidé qu'en raison des incidents qui viennent de se produire à Rome, les prélats français seraient invités à s'abstenir jusqu'à nouvel ordre de se rendre en Italie pour s'associer aux pèlerinages. Une circulaire du ministre de la justice avisera les prélats de cette décision.

NOMINATIONS
M. Yves Guyot, ministre des travaux publics, a annoncé à ses collègues que M. Picard, président de section au conseil d'Etat, président du comité consultatif des chemins de fer, chargé du rapport général de l'Exposition de 1889, est nommé inspecteur général des ponts et chaussées de première classe.

M. Thomson, député, est nommé membre du conseil d'administration des chemins de fer de l'Etat, en remplacement de M. Lax, nommé directeur de l'Office du Travail.

LA STATUE DE GARIBALDI

Arrivée des Italiens

Nice, 3 octobre.
Le général Canzio, accompagné de MM. Cavallotti, Raffi, Fratti, Sanfimi, Ferrari, députés, est arrivé à Nice, à une heure et demie.

Le général Canzio était accompagné des délégués de plusieurs Sociétés garibaldiennes d'Italie. Trois Sociétés italiennes l'attendaient sur le quai de la gare avec leurs musiques.

Au départ des voitures, quelques cris de : « Vive Canzio ! » se sont fait entendre.

MM. Pichon et Raiberti, députés, étaient allés à la rencontre du général Canzio jusqu'à Vintimille.

Entrée de M. Rouvier

Nice, 3 octobre.
Le ministre des finances, délégué du gouvernement à la cérémonie de l'inauguration de la statue de Garibaldi, a fait son entrée officielle à Nice, accompagné par M. Trélat, son secrétaire particulier.

Il est arrivé à trois heures aux limites de la ville, par la route de Villefranche. Il y a été reçu par le préfet, M. Henry, par le maire, M. Malaussena, et par trois de ses adjoints, MM. Beauvine, Berri et Randon.

Le cortège s'est formé : cinq brigades de gendarmerie à cheval composaient l'escorte. Le général de division de Vaulgrenant, commandant le groupe de la défense de Nice, ayant à ses côtés le général Robillard, sous-gouverneur de la place, et le général Garnier des Garets, commandant la 57^e brigade, attendait à la tête de son état-major, à l'intersection du boulevard Carnot et du boulevard de l'Impératrice de Russie.

Les troupes de la garnison rendaient les honneurs militaires : les 6^e, 7^e et 24^e bataillons de chasseurs alpins, le 16^e régiment d'infanterie, avec le drapeau et la musique, les cinq batteries de montagne, les batteries du 19^e d'artillerie, la compagnie du génie et la compagnie des sapeurs-pompiers étaient rangés sur deux lignes.

Le long du parcours suivi par le ministre, la population de la ville se découvrait respectueusement, applaudissant et criant : « Vive la République ! Vive le ministre ! »

Les habitants du vieux Nice se sont associés à cet accueil : ils s'étaient surtout massés rue Cassini, place Cassini, place Garibaldi et boulevard du Pont-veux.

Obsèques du Général Boulanger

Bruxelles, 3 octobre.

Arrivée des boulangistes
Le train de Paris a amené à Bruxelles, à 1 heure 55, un grand nombre de délégations et plusieurs députés, notamment MM. Laur, Léveillé, Ernest Roche et Gabbrel.

On remarque également le secrétaire de M. Laguerre. Ce train, qu'on attendait avec quelque curiosité, contenait une quantité de couronnes qui remplissaient tout un fourgon.

La couronne de Henri Rochefort porte ces mots : « A mon compagnon d'exil ! » ; celle de Déroulède est d'écaille rouge et de marguerites, elle porte ces mots, sur un ruban noir : « A un mort et à une morte, leur ami Déroulède. »

Au domicile mortuaire

A 2 heures, une foule déjà immense, contenue avec peine par de nombreux agents de police, encombre les abords de la maison mortuaire. Plusieurs rues sont barrées par la police.

Devant la maison mortuaire, les journalistes belges et français se trouvent en grand nombre avec quelques curieux qui ont réussi à forcer la consigne.

Aux fenêtres de tous les hôtels avoisinants se pressent des curieux. Plusieurs photographes ont braqué leurs appareils.

Bagarre et arrestations

A 2 heures 3/4, la poussée de la foule devient irrésistible. Des bagarres éclatent entre la police et la foule. Les agents sont absolument débordés.

On procède à un grand nombre d'arrestations. Des dames se trouvent mal. La police fait demander d'urgence des renforts à la gendarmerie.

La Chapelle ardente

Bruxelles, 3 octobre.

Le vestibule de l'hôtel a été transformé en chapelle ardente. Sur le cercueil se trouve placé un drapeau français et un coussin sur lequel seront placés les insignes de grand officier de la Légion d'honneur. Toutes les décorations du général, nous en comptons 39, sont déposées sur un coussin placé au pied du cercueil.

Le catafalque est surmonté d'un grand crucifix d'argent, monté sur ébène, il est entouré d'une douzaine de candélabres à plusieurs branches, dans lesquels brûlent une centaine de cierges. Au pied du crucifix se trouve un bénitier.

L'aspect de la chambre ardente est saisissant. Une grande draperie de velours noir à franges d'argent masque l'entrée de la chapelle ardente. Le plafond est recouvert de panneaux noirs, coupés d'une bande d'argent et rehaussés de cordelières.

Le salon de réception est installé à gauche de la chapelle ardente, ce salon est garni de noir. La famille du défunt y reçoit les visiteurs.

MM. Déroulède, Rochefort et les autres chefs du parti, les amis du général, les députés etc., etc., se tiennent également dans ce salon, ils sont rangés le long du mur, de façon à laisser passer les visiteurs qui arrivent fort nombreux.

Après bien des efforts, la police est parvenue à maintenir l'ordre. Quelques personnes ont été légèrement blessées.

Le public a été admis à défiler devant le cercueil. On remarquait beaucoup de dames en deuil amies du général et de M^{me} de Bonnoin ; la plupart manifestaient la plus grande émotion.

La Levée du Corps

Vers trois heures, le char funéraire arrive devant l'hôtel, on commence l'enlèvement des couronnes, que l'on place sur le char et dans des voitures. Il y en a tellement que le travail prend plus de vingt minutes. On en remarque une portant l'inscription suivante : « A leur regret camarade, les amis de Crimée et de Sébastopol. » C'est la devise de promotion de Boulanger à Saint-Cyr. Une autre porte ces mots : « Oncle et grand-oncle. »

Le Cortège

Une vingtaine de voitures suivent le char, parmi lesquelles le coupé du général. Ses chevaux sont tenus en mains par des valets de pied. M. Vogelsands, neveu du général, fuit en larmes, conduit le deuil, ayant à ses côtés MM. Déroulède, Barbier, Dutens ; ils sont suivis de M. Mouton, secrétaire, et des amis ; puis viennent les députés, tous ceints de leur écharpe. Le cortège a beaucoup de peine à se mettre en marche au milieu de la foule.

Au Cimetière

Au moment de l'arrivée du cortège au cimetière, qui est gardé par la police et la gendarmerie, la foule parvient à déborder les agents. Un d'eux, pressé contre une grille par la foule, a le bras cassé.

Le cortège pénètre dans le cimetière ; on descend le cercueil dans le caveau ; le drapeau tricolore qui le recouvrait est laissé dans le corbillard.

MM. Vogelsands et Barbier s'approchent en pleurant ; les amis font leurs adieux, tous les boulangistes s'approchent et jettent une pelletée de terre sur le cercueil. Aucun discours n'est prononcé.

DÉTAILS COMPLÉMENTAIRES

La Bagarre

Voici quelques détails complémentaires sur les funérailles : Lorsque les renforts de gendarmerie sont arrivés prêter main forte à la police, ils ont été hués par la foule. Un individu ayant crié : « Vive l'ultranseigneur ! » sur le passage de la couronne de ce journal portée par quatre employés, a été arrêté.

A signaler encore parmi les couronnes celle envoyée par les anciens sous-officiers et soldats du régiment dont Boulanger a été colonel.

Au cimetière, la tombe ouverte laisse apercevoir le cercueil de M^{me} de Bonnoin.

La poussée qui s'est produite à l'entrée du cimetière a été effroyable : plusieurs personnes ont été écrasées et d'autres contusionnées.

La gendarmerie a dû charger et couper le cortège afin d'empêcher la foule d'entrer au cimetière.

LE GÉNÉRAL LASALLE AUX INVALIDES

Paris, 3 octobre.

La translation des cendres du général de Lasalle de l'église Sainte-Clotilde, où elles avaient été déposées à leur arrivée d'Autriche, aux Invalides, a eu lieu ce matin à onze heures, en présence d'une assistance considérable, où dominaient, naturellement, l'élément militaire.

Le cercueil en métal argenté, orné d'attributs dorés, et recouvert d'un drap tricolore à franges d'or, a été placé sur un char de deuxième classe, portant aux quatre coins des trophées de drapeaux surmontés de panaches noirs. Le char portait en outre des blasons au xarmes du général de Lasalle.

Les honneurs étaient rendus par les 27^e et 28^e régiments de dragons commandés par le général de Rothwiller.

Derrière le cercueil marchaient : le chef d'escadron de cavalerie Courtes-Lapeyrot, représentant le président de la République ; le général de Kermartin, directeur de la cavalerie au ministère de la guerre, représentant M. de Freycinet ; le général Saussier, gouverneur de Paris.

Venaient ensuite les membres de la famille de Lasalle : MM. de Podenas, officier de la territoriale ; de Champeaux, de Pennautier, le comte Berthier de Lasalle, le commandant de cuirassiers Berthier de Lasalle, Robinet de Cléry, le capitaine Jousseulin.

A leur suite marchaient plusieurs généraux, parmi lesquels nous avons remarqué les généraux Putz, Lavocat, Rapp, Bonie, etc., un grand nombre d'officiers de toutes armes, et avec eux, en grande tenue, le lieutenant-colonel russe Yermaloff, attaché à l'ambassade de Londres.

Puis venaient les diverses délégations des nombreuses sociétés ; quelques alsaciennes en costume national et M. Antoine, ancien député de Metz, étaient parmi les délégués.

DISCOURS DU GÉNÉRAL SAUSSIER

Aux Invalides, après la cérémonie religieuse, le général Saussier a prononcé le discours suivant :

Messieurs, N'attendez pas de moi que je vous fasse le récit ni le résumé des services et des actions d'éclat du général Lasalle. Depuis longtemps déjà, l'histoire s'est chargée d'écrire dans les livres de nos écoles et de graver sur le bronze et le marbre, les hauts faits de ce brillant soldat. Mais il importe que la nouvelle armée vienne donner à cet intrépide champion de nos grandes guerres, le témoignage d'admiration auquel il a droit.

Le général Lasalle fut, en effet, le type le plus achevé de ces paladins français, capables de toutes les prouesses, pour le seul amour de la patrie et de la gloire. Hardi, entreprenant et chevaleresque, il est en même temps le modèle accompli du général de la cavalerie légère. Ses reconnaissances sur le terrain, ses explorations à grande allure, ses charges furieuses sur le champ de bataille, sont citées encore aujourd'hui comme des exemples à imiter, et le nom de cet audacieux hussard, qui prenait les villes fortes à la pointe de son sabre, doit rester comme un symbole dans le cœur de tous nos cavaliers.

Je viens donc, Messieurs, saluer au nom de l'armée française les restes d'un héros qui l'honore et remercie de la famille qui a en la bonne pensée de prendre l'initiative de leur retour parmi nous ; mais nous tenons aussi à exprimer notre reconnaissance à la vaillante armée autrichienne, que Lasalle a combattue et qui donnait, il y a quelques jours à peine, la preuve des nobles sentiments qui l'animent, en déployant devant ce cercueil une pompe militaire si bien due à ces mânes héroïques.

Lasalle maintenant ne peut pas reposer sur la terre lorraine, qui l'a vu naître, mais il dormira sous le dôme des Invalides, à côté de celui qui est resté le grand maître

Feuilleton de l'ECHO DE LYON du 4 Octobre (35)

ABANDONNÉE !

PAR Charles MÉROUVEL

M^{lle} DE ROYE-TRÉVILLE

Jacob Smith sourit aimablement. Il n'était pas beau. Il devint hideux. — Non, dit-il, ami Struth, mais si vous voulez, nous pouvons réaliser un bénéfice superbe. — Superbe ! — Tout à fait ! Vous êtes toujours au mieux avec la blonde de Sainte-Brelade, Harry ? — Huh ! — Une femme très charmante, affirma Smith, flateur. — Euh ! Euh ! — Et qui a un faible pour vous. — Hé, hé ! — Enfin, vous avez vos entrées dans la place ? — A l'occasion ! — C'est le point capital. Struth dévorait. Pour l'instant les femmes ne l'occupaient guère. Il n'y a rien qui vaille l'air de la mer pour creuser un estomac. L'appétit de Struth était féroce. En un instant, il engloutit les trois

quarts du roastbeef et la montagne de pommes de terre.

Smith lui servit le reste avec empressement et commanda une tranche de jambon d'York d'un kilo, rose comme les lèvres d'une ingénue, avec une nouvelle pinte d'ale pour l'arroser.

— Vous allez vous ruiner, observa Struth. — Smith donna une tape sur son gousset qui rendit un son métallique.

Cela ne veut pas dire qu'il fût millionnaire, mais avec une demi-douzaine de couronnes dans une poche, on produit une musique de castagnettes satisfaisante.

C'est à peu près ce que pouvait posséder Smith dans la sienne. — Votre vieux bateau va nous laisser en route un de ces jours, Harry, insinua Smith très captieux.

Struth poussa un soupir à enfoncer une poterne, mais il n'en perdit pas un coup de dent.

— Et quand vous ne l'avez plus, ce qui ne tardera guère, ajouta Smith, vous serez obligé de renoncer à Kate Potter qui est une fille positive.

Struth, la bouche pleine, fit un geste d'indifférence profonde. — S'il n'y avait que ça ! dit-il.

Mais Smith ajouta aussitôt : — Et de vous mettre au service des autres, de James Clarks ou de John Beard, par exemple, ce qui serait une calamité.

Struth ne poussa pas de soupir, mais bien un juron formidable. — Tonnerre de chien ! dit-il. — C'était pis que de renoncer à la main,

assez douce pourtant, de Kate Potter. Le marin tenait avant tout à sa liberté.

Smith arrivait à ses fins en louvoyant. — Voulez-vous une barque neuve ? dit-il brusquement.

Struth serra les poings comme un boxeur. — Je n'aime pas qu'on se moque de moi, goddam ! riposta-t-il. Mon vieux bachot fera encore plus de voyages en mer que vous ne vivrez de mois et peut-être de jours, ami Smith, entendez-vous.

Il asséna un coup de poing désastreux sur la table.

L'assiette au jambon qui était vide sauta à dix centimètres en l'air et la pinte d'ale où il ne restait pas une goutte de liquide chavira à gauche et roula sur le pavé.

Mais à la taverne du Cacatoès on n'accorde aucune attention à ces pertes d'équilibre. Trop de chance quand les bouteilles ne se brisent pas sur la tête des buveurs !

— Vous vous emportez et vous avez tort, dit Smith d'un ton caressant. Qui donc, d'un bout à l'autre de Jersey, ou à Guernesey, ou à Serk, oserait se moquer d'Harry Struth ? Je vous propose une affaire sérieuse, qui en vaut la peine et comme on n'en trouverait pas la paire en dix ans de vie. Tant pis si vous la manquez.

Struth mit ses deux coudes sur la table et regarda en face le tentateur.

— Savez-vous, reprit-il, qu'une barque comme il m'en faut ne coûterait pas moins de cinquante livres.

— C'est une somme ! — Pas un penny de moins : alors au

lieu de courir seule les nuits, j'aurais un homme d'équipage ou deux et je deviendrais patron. Il y a cinq ans, cinq ans, vous m'entendez, Smith, mon fils, que je marchande chez ce genre de Robinson, à Gorey, sans pouvoir obtenir un rabais de cinq shillings, ni un crédit de six semaines.

— Il faut payer comptant, déclara Smith.

Struth retourna les poches de sa valise de laine.

— Voilà, dit l'autre, vous aurez cinquante livres de rente pour votre part, ma commission en plus, car j'ai une commission sur l'affaire, une honnête commission.

— Mais c'est donc une scélératesse que vous me proposez ? demanda le pêcheur.

— Je connais des douzaines de compagnons qui risqueraient la corde pour moins, mais l'opération est des plus sûres et ne peut pas vous compromettre.

— Bah ! Struth tendit l'oreille en absorbant un pudding à étouffer un rhinocéros.

— Mille bombarda ! cria-t-il ; expliquez-vous.

Smith baissa le ton. — Parlons bien, dit-il. Il y a une femme, une Française, au cottage de Kate Potter.

— Après ? — Cette femme doit accoucher dans deux ou trois jours.

car la mère se cache précisément pour qu'il ne l'ait pas.

— Tu m'intéresses, ami Smith, tu m'intéresses énormément. Balbutia Struth à moitié gris.

— Il nous donnera soixante livres si : primo, nous lui livrons cet enfant.

— Ah ! fit Struth qui était incapable de garder son équilibre, tu dis soixante livres ?

— Dix pour moi, une bagatelle. Je vous en conterai cinquante sur table.

— Secundo ? — Nous conduirons l'enfant à l'endroit que l'homme nous indiquera.

— Loin ? — Sur la côte de France.

— C'est faisable. Cinquante livres pour la besogne ! — Cinquante.

— Le prix que veut ce brigand de Tom Robinson pour mon bateau ! — Justement.

— Mais il faut s'entendre avec Kate Potter. Sans elle on ne peut rien. — Inutile de lui rien donner. — Non, dit Struth qui ne perdait pas la tête, il suffira de lui promettre... — De l'épouser, l'affaire faite, acheva Smith.

— Mon doux ami, reprit le pêcheur, tu as de l'argent comme dix. De quel pays est le gentleman aux soixante livres ?

— Je n'en veux rien savoir, dit le juif, pourvu que son agent soit de bon argent anglais, à l'effigie de notre gracieuse souveraine.

— Vidons une bouteille à sa santé, déclara Struth, une bouteille de gin, de bon gin qui me fait croire que je suis

(A suivre.)

dans l'art des batailles et à l'abri des drapeaux conquis par sa valeur.

Les troupes ont ensuite défilé, et le cercueil, accompagné seulement, cette fois, par les membres de la famille et l'officier russe, a été descendu dans le caveau des Invalides.

Exposition de Chicago

Paris, 3 octobre. Le ministre du commerce avait adressé à toutes les chambres de commerce un questionnaire pour leur demander le nombre des industriels et des commerçants de leur ressort qui ont l'intention de prendre part à l'exposition de Chicago et l'emplacement qu'ils désiraient.

Des réponses déjà parvenues au ministère le résultat que dans presque tous les départements les industriels ne sont pas très enthousiastes pour l'exposition universelle, organisée par les Etats-Unis.

Les chambres de commerce de Bordeaux, Lille, Roubaix, etc., déclarent qu'aucun exposant ne s'est présenté dans leur ressort. Il n'y a qu'un seul exposant qui se soit présenté pour Saint-Etienne, Roanne et Lyon; la chambre de commerce de Cognac n'en annonce également qu'un.

Presque toutes les autres chambres de commerce se contentent de signaler l'absence de tout exposant. Ce n'est qu'à Paris qu'on peut compter sur une centaine d'industriels devant participer à l'exposition.

LA RÉCOLTE DU BLÉ

Paris, 3 octobre. On lit dans le Temps: L'évaluation approximative de la récolte en froment dressée par le ministère de l'agriculture, d'après les rapports des préfets, est, en chiffres ronds, de 82 millions d'hectolitres.

La question se pose de savoir quelle est l'étendue précise du déficit, et quelles sont les nécessités exactes de la consommation. Les renseignements que nous avons recueillis nous permettent de dire que, quoique la récolte soit inférieure au chiffre de la consommation, la situation présente n'a rien d'anormal ni d'inquiétant et qu'il sera possible d'y faire face, sans des mesures exceptionnelles.

Tout d'abord, nous devons faire observer que le commerce et les journaux spéciaux, en donnant des prévisions par trop anticipées, ont évalué, il y a quelques jours, à un chiffre trop bas, la récolte de 1891. Ils l'avaient estimée à 75 millions d'hectolitres. Or, le chiffre de 82 millions d'hectolitres, donné par le ministère de l'agriculture, peut être considéré comme le plus rapproché de la réalité, et même comme quelque peu inférieur à celle-ci.

En effet, le procédé d'évaluation pratique par le ministère ne prend que la moyenne des rendements; il néglige volontairement les rendements exceptionnels produits par les cultures intensives, qui se développent de jour en jour dans un grand nombre de départements, de sorte qu'il est probable que les chiffres définitifs ne dépasseront pas 82 millions d'hectolitres. Mais même en prenant ce chiffre de 82 millions comme définitif, on peut se convaincre que la consommation ne sera pas entravée.

Le chiffre moyen de la consommation en France est de 120 millions d'hectolitres de blé. Mais c'est plutôt le chiffre de la consommation générale que celui des besoins réels. On a observé, en effet, que dans les années prospères où la consommation n'excède jamais 120 millions, il y a tendance à gaspiller le blé, dont les qualités inférieures sont employées à nourrir des animaux.

Dans les années mauvaises on procède plus économiquement. On peut considérer que les exigences réelles de la consommation n'atteignent pas 120 millions d'hectolitres. Déjà, on a constaté que, dans plusieurs régions du territoire, on donne à moudre des céréales autres que le froment, notamment l'orge et le seigle pour faire des mélanges qui diminueront d'autant le déficit du froment.

Enfin, on voit apparaître sur les marchés des blés anciens. Il existe, en effet, des réserves de blés anciens, dont on ne tient pas assez compte dans les prévisions. L'existence de ces réserves a déjà été signalée au Sénat et à la Chambre par le ministre de l'agriculture, lors de la discussion de la loi qui a abaissé temporairement les droits de douane sur le blé. Ces réserves peuvent être évaluées à 15 ou 20 millions d'hectolitres.

Toutes ces considérations permettent de ne pas prendre comme un chiffre de déficit la différence existant entre les 120 millions, chiffre de la consommation, et les 82 millions, chiffre de la récolte, soit 38 millions. Au ministère de l'agriculture, on estime que le déficit en blé ne dépassera pas une trentaine de millions d'hectolitres. Il n'y a rien d'anormal ni d'inquiétant. L'exemple de l'année 1879 fournit un précédent concluant. Cette année 1879 ressemble beaucoup à l'année actuelle. La récolte de blé n'avait été que de 79 millions d'hectolitres, et à cette époque, les importations de blés étrangers faites pour combler le déficit n'ont pas dépassé 25 millions d'hectolitres.

Dépêches Diverses

UNE AFFAIRE D'AVORTEMENTS. Montluçon, 3 octobre. Le parquet de Guéret s'est transporté à la Souverainne, chef-lieu de canton, pour faire une enquête sur des faits d'avortement. Quatre femmes et un individu nommé Teste ont été arrêtés ce matin. Les arrestations de plusieurs autres femmes sont imminentes. Depuis hier, la justice fait procéder à l'exhumation et à l'autopsie de plusieurs femmes récemment mortes et qu'on suppose avoir succombé à des manœuvres abortives.

LA CATASTROPHE DE SAINT-MANDÉ. Paris, 3 octobre. Quelques parties civiles, mécontentes des dommages-intérêts à elles attribués par le jugement rendu le 25 septembre dernier par la neuvième chambre correctionnelle du tribunal correctionnel de la Seine, se sont pourvues en appel.

M. Degrais et le mécanicien Caron vont donc comparaître, de nouveau, devant les juges.

renseignement, on désespérait de trouver le coupable.

Depuis quelque temps la gendarmerie d'Etampes avait remarqué qu'un sieur P... journaliste dans cette ville, faisait des dépenses exagérées que sa position ne pouvait nullement justifier.

La suite d'une surveillance active, elle se décida, hier, à le mettre en état d'arrestation. Interrogé sur le crime dont il est soupçonné, P... s'est troublé et a répondu avec embarras. On lui a été impossible d'expliquer les dépenses qu'il avait faites depuis le 10 septembre, et n'a pu donner l'emploi de son temps pendant la journée du crime.

Il a été mis à la disposition du parquet. L'enquête ouverte aussitôt a fait ressortir contre lui des preuves accablantes. UN LOT DE 100,000 FRANCS. Perpignan, 3 octobre. Le nommé Legouvé, marchand forain, très connu dans les foires du Midi, qu'il parcourt habillé en zouave, mettant en loterie des sucreries et du pain d'épice, allait toucher un coupon du Foncier à la recette générale de Perpignan, quand il fut averti qu'il avait gagné un lot de 100,000 fr. Legouvé invita tout le personnel de la recette et du Crédit lyonnais à un grand banquet.

ÉTRANGER

Les Drames de l'Autel. Madrid, 3 octobre. Le curé du village de Cana (province de Tarragone), célébrait la messe comme d'habitude; il trouva le vin si mauvais qu'il dit à deux ou trois reprises: « Que ce vin est amer! »

Quelques instants après, il fut pris d'une syncope qui l'empêcha de finir la messe et on dut le conduire à l'air. Le létaos survint et le prêtre succomba, disant sur son lit de mort: « J'ai été empoisonné! » On soupçonne un autre prêtre d'être l'auteur du crime. Il a été arrêté et la justice a saisi les burettes et quelques fioles trouvées chez le coupable présumé.

Candidats au patriarcat. Constantinople, 3 octobre. Deux candidats sont principalement en vue pour l'élection prochaine d'un nouveau patriarche oecuménique: l'ex-métropolitain, Mgr Joachim III, et le métropolitain d'Héraclée, Mgr Germanos.

Si ce dernier était rayé de la liste des candidats par le gouvernement turc, lui et son parti appuyeraient le métropolitain de Derkles, de sorte que la lutte serait circonscrite entre celui-ci et Mgr Joachim III. Mgr Germanos est le candidat des cercles grecs. Mgr Joachim III, celui des cercles russes.

Le voyage de François-Joseph. Vienne, 3 octobre. Commentant la manifestation organisée, hier soir, à l'occasion du retour de l'empereur à Vienne, l'officieuse Presse dit que la population viennoise a voulu témoigner sa reconnaissance au monarque et montrer qu'elle apprécie hautement le but du voyage de l'empereur en Bohême.

La visite à Prague et à Reichenberg, ajoute le journal, était destinée à pacifier les esprits et à rapprocher les deux nationalités. Il faut espérer que le but désiré aura été atteint.

LES PELERINS A ROME

NOUVEAUX DÉTAILS. Rome, 3 octobre. Hier, un second train de pèlerins arrivait quelques instants après que s'étaient produites les manifestations, à mesure que passaient les voitures, la foule accablait d'imprécations et d'injures les nouveaux venus, qui, à peine débarqués et ne sachant de quoi il s'agissait, paraissaient péniblement surpris par cet accueil.

La manifestation devint générale. Les manifestants arrêtèrent les voitures dans lesquelles se trouvent les étrangers qu'ils menaçaient et auxquels ils enlèvent leurs chapeaux. La police et la gendarmerie se multiplient, faisant remonter les pèlerins dans leurs voitures, les entourant de leurs bras et les faisant rentrer au plus tôt. Vingt scènes semblables se produisirent.

Les bandes à peine dispersées se reformèrent et recommencèrent à quelques pas, car Rome est pleine de pèlerins. Le plus grand nombre des maisons ont arboré le drapeau italien. Les manifestants appartiennent au peuple. Les pèlerins appartenant à diverses nationalités, qui devaient partir hier soir à 11 heures, ont ajourné leur départ jusqu'à 3 heures du matin, dans la crainte d'une nouvelle manifestation hostile à la gare. Plusieurs fenêtres de l'hôtel de la Poste ont été brisées par les manifestants.

Tous les hôtels où logent des pèlerins ainsi que les alentours du Vatican étaient gardés par des agents de police. Une manifestation très nombreuse a eu lieu place Farnèse, sous les fenêtres de l'ambassade de Russie. Après avoir fait des sommations, la force publique a dissipé l'attroupement. Deux cents pèlerins français sont partis sans incident par la station du Transévère.

On assure, dans les sphères catholiques que le Vatican déplorerait vivement l'incident du Panthéon. Le cardinal Rampolla aurait ordonné aux organes du Saint-Siège de le réprouver. Les manifestants ont envoyé une députation au maire pour le prier de télégraphier au roi que le peuple de Rome protestait patriotiquement et unanimement contre l'offense faite à la mémoire du grand roi, père de la patrie.

Hier soir, sur les places Colonna, Scossacavalli et autres, les musiques ont joué l'Hymne royal ainsi que l'Hymne de Garibaldi. Il faut reconnaître que, du côté italien, les médiateurs pacifiques étaient nombreux. Peut-être n'était-on pas autrement fâché des cris et des sifflets; mais on a certainement trouvé de trop les violences et les brutalités. On affirme que dans les cercles politiques italiens on est assez inquiet des proportions qu'a prises cette aventure et

des conséquences possibles de cette nuit. L'impression est qu'on était disposé à laisser infliger une petite leçon aux jeunes cerveaux brûlés du Panthéon, mais qu'on regrette vivement les proportions prises par la manifestation.

Manifestations en province. Rome, 3 octobre. Des démonstrations ont éclaté dans diverses villes de province. A Bari, toutes les classes de la population réunies ont parcouru les rues en criant: « Vive le roi! Vive l'Italie! Vive Rome intangible! »

A Bologne et à Caserte, on a pavoisé spontanément. Le départ. Rome, 3 octobre. Ce matin, à eu lieu à l'aube, par prudence, le départ des pèlerins de Nantes et des diocèses voisins, qui devaient repartir hier soir. Le Popolotomano dit que l'abbé Boulay, directeur de cette caravane, abordant M. Luca, sous-secrétaire d'Etat à l'intérieur, qui était présent à la gare, a remercié le gouvernement des attentions qu'il a eues pour les pèlerins et a déploré, au nom de la caravane, l'incident du Panthéon.

La Voce della Verità dit que l'incident du Panthéon est déplorable. L'Observatore romano veut bien convenir que les trois pèlerins ont agi avec une légèreté regrettable. Les ambassadeurs de France auprès du Quirinal et du Vatican ne sont pas intervenus. Le Vatican déplore que la conduite d'un étudiant ait attiré une manifestation contre le pèlerinage, soi-disant ouvrier, qui n'y était pour rien. On croit que l'étudiant dont l'arrestation a été maintenue, sera purement et simplement reconduit à la frontière et expulsé.

Les journaux. Paris, 3 octobre. Les journaux républicains blâment la conduite des pèlerins au Panthéon de Rome. Le Paris dit que les gens sérieux de France et d'Italie apprécieront à sa juste importance l'exploit de Rome. Pour excuser cette frasque inconcevable, on est obligé de dire que c'est une gaminerie. Cet aveu compense suffisamment la ridicule incartade de nos pèlerins.

Le Jour approuve la presse italienne et la population romaine d'avoir malmené les pèlerins. La République, dit-il, n'est pour rien dans l'inconvenance commise. Pour la Liberté, l'incident du Panthéon était une véritable provocation à tout un peuple. Mais les plus coupables, ce sont les prélats qui se mettent à la tête des pèlerinages.

SAONE-ET LOIRE. Mâcon. — Accident. — Jeudi soir, M. T... demeurant à Saint-Clément, examinait un fusil chargé, lorsque tout à coup l'arme partit et éclata dans ses mains. La charge tout entière le frappa dans la figure et le blessa grièvement. Il a reçu aussitôt les soins d'un médecin qui a déclaré son état grave.

Chagny. — Suicide. — Dans la nuit de jeudi à vendredi, vers deux heures, au moment où le train express 14 arrivait à environ 100 mètres de la gare et traversait le tunnel qui se trouve au point kilométrique 306,750, un voyageur de troisième, profitant de l'allure moins rapide du train, ouvrit la porte du compartiment où il se trouvait et se jeta sur la voie. Le mécanicien, averti de suite par la sonnerie d'alarme, stoppa aussitôt et se transporta à l'endroit où le malheureux s'était jeté. On le trouva gisant sur le ballast et poussant des cris affreux. Il avait les deux jambes broyées au-dessus des genoux. Le suicide est mort pendant le trajet de la gare à l'hôpital.

C'est un nommé Bourret, restaurateur à Rennes, qui venait de Modane avec un billet circulaire. Il paraît âgé de trente ans environ. Des médailles d'honneur et des mentions honorables sont décernées aux personnes ci-après pour actes de courage et de dévouement: Rhône. Médailles d'argent de 1re classe. — Félix Rangé, commandant le bataillon des pompiers de Lyon, a été blessé cinq fois en combattant des incendies.

Médailles d'argent de 2e classe. — François Sonery, sergent des pompiers du Bois-Oingt, belle conduite dans plusieurs incendies; Frédéric Randu, préposé à l'octroi de Lyon, sauvetage d'un homme sur le point de se noyer; Charles Perroux, sous-brigadier de l'octroi de Lyon, a sauvé une femme sur le point de se noyer. Côte-d'Or. Médaille d'argent de 2e classe. — Victor Leblanc, fermier à Bagot, a combattu un chien atteint d'hydrophobie.

Mention honorable. — Charles Shtatz, soldat au 10e d'infanterie, a arrêté à Auxonne un cheval emporté. Isère. Médaille d'argent de 2e classe. — Auguste Martin, agent de police à Grenoble, a été grièvement blessé en arrêtant un cheval emporté. Saône-et-Loire. Médailles d'argent de 2e classe. — Lazare Truchot, agent de police à Autun, plusieurs actes de courage et de dévouement, deux blessures. — Claude Aumaitre, menuisier à Charolles. Mention honorable. — Delmas, commis des contributions indirectes, a sauvé des personnes sur le point de se noyer.

Savoie. Médailles d'argent de 2e classe. — Louis Arlaud, maire de St-Jean-d'Arves, a abattu un chien atteint d'hydrophobie. — François Chavanne, capitaine de pompiers de Lescheraines, s'est distingué dans de nombreux incendies. NOS ÉCHOS. Conseil municipal. Mardi, 6 courant, à huit heures du soir, séance publique du conseil municipal, à l'Hôtel de Ville.

Viennent d'obtenir le diplôme de maître de gymnastique dans le département du Rhône: MM. Carrié, Jacquet, Vernay, Marmier, Fradin, Joseph Philibert, Pélagaud, Lafontaines, Cottin, Bafy, Métrejean, Denuily, Lefèvre.

Les gendarmes: L'armement de la gendarmerie va être prochainement modifié. Nos gendarmes verseront dans les maga-

sins de l'artillerie le mousqueton modèle 1874 qui sera remplacé par la carabine de cavalerie Lebel, modèle 1889.

Plusieurs brigades sont même déjà fournies de cette arme. Rive-de-Gier. — Convocation. — Tous les ouvriers verriers faisant partie du syndicat sont instamment priés d'assister à la grande réunion qui aura lieu aujourd'hui dimanche, à 5 heures du soir, dans la salle des concerts.

Tombé dans un puits. — M. Gelas, boulanger, rue Paluy, était allé, hier matin, vers 6 heures, dans sa propriété située à Gragny, afin de se préparer à la vendange; il alla puiser de l'eau à son puits pour laver sa casquette; en tirant son récipient à l'aide d'une corde, il glissa et tomba dans l'eau en passant au-dessus de la margelle.

Son beau-frère, M. Hervier, ne le voyant pas revenir, se douta qu'un malheur était arrivé, il se rendit, saisi, auprès du puits et y aperçut le corps de son infortuné parent. Descendre à Rive-de-Gier pour avertir sa famille fut pour lui l'affaire d'un instant. MM. Dumas, ferblantier, et Tissieux, plâtrier, ont retiré le corps du malheureux Gelas, à l'aide d'une corde à nœuds. Le commissaire de police a fait les constatations d'usage.

Grenoble. — Rive au Saint-Eynard. — Une rixe a éclaté avant-hier matin dans un chantier du fort Saint-Eynard, où travaillaient à la construction de nouvelles batteries une quarantaine d'ouvriers français et italiens. A la suite d'une discussion, un ouvrier italien, nommé Antoine Corcio, originaire du Val-de-la-Tour (Piémont), âgé de 28 ans, asséna sur la tête du nommé Vallette un coup de barre à mine et l'étendit tout sanglant.

La victime fut relevée par ses camarades, et après avoir reçu quelques soins à la mairie du Sappey, elle a été conduite à l'hôpital de Grenoble. L'agresseur avait pris la fuite, et il n'a été arrêté que hier matin par le garde-champêtre de la Croix-Rouge. Tribunal correctionnel. — Le tribunal correctionnel, dans son audience d'hier, a jugé les cinq individus auteurs de l'agression nocturne qui a eu lieu dans la nuit du 19 septembre. Trois d'entre eux, les nommés Delagnon, Pages et Roziers, ont été condamnés à deux mois de prison, Abbadie à un mois. Le cinquième, Ignace, a été acquitté.

Cette affaire avait attiré à l'audience une foule nombreuse de curieux. SAONE-ET LOIRE. Mâcon. — Accident. — Jeudi soir, M. T... demeurant à Saint-Clément, examinait un fusil chargé, lorsque tout à coup l'arme partit et éclata dans ses mains.

La charge tout entière le frappa dans la figure et le blessa grièvement. Il a reçu aussitôt les soins d'un médecin qui a déclaré son état grave. Chagny. — Suicide. — Dans la nuit de jeudi à vendredi, vers deux heures, au moment où le train express 14 arrivait à environ 100 mètres de la gare et traversait le tunnel qui se trouve au point kilométrique 306,750, un voyageur de troisième, profitant de l'allure moins rapide du train, ouvrit la porte du compartiment où il se trouvait et se jeta sur la voie.

Le mécanicien, averti de suite par la sonnerie d'alarme, stoppa aussitôt et se transporta à l'endroit où le malheureux s'était jeté. On le trouva gisant sur le ballast et poussant des cris affreux. Il avait les deux jambes broyées au-dessus des genoux. Le suicide est mort pendant le trajet de la gare à l'hôpital.

C'est un nommé Bourret, restaurateur à Rennes, qui venait de Modane avec un billet circulaire. Il paraît âgé de trente ans environ. Des médailles d'honneur et des mentions honorables sont décernées aux personnes ci-après pour actes de courage et de dévouement: Rhône. Médailles d'argent de 1re classe. — Félix Rangé, commandant le bataillon des pompiers de Lyon, a été blessé cinq fois en combattant des incendies.

Médailles d'argent de 2e classe. — François Sonery, sergent des pompiers du Bois-Oingt, belle conduite dans plusieurs incendies; Frédéric Randu, préposé à l'octroi de Lyon, sauvetage d'un homme sur le point de se noyer; Charles Perroux, sous-brigadier de l'octroi de Lyon, a sauvé une femme sur le point de se noyer. Côte-d'Or. Médaille d'argent de 2e classe. — Victor Leblanc, fermier à Bagot, a combattu un chien atteint d'hydrophobie.

Mention honorable. — Charles Shtatz, soldat au 10e d'infanterie, a arrêté à Auxonne un cheval emporté. Isère. Médaille d'argent de 2e classe. — Auguste Martin, agent de police à Grenoble, a été grièvement blessé en arrêtant un cheval emporté. Saône-et-Loire. Médailles d'argent de 2e classe. — Lazare Truchot, agent de police à Autun, plusieurs actes de courage et de dévouement, deux blessures. — Claude Aumaitre, menuisier à Charolles. Mention honorable. — Delmas, commis des contributions indirectes, a sauvé des personnes sur le point de se noyer.

Savoie. Médailles d'argent de 2e classe. — Louis Arlaud, maire de St-Jean-d'Arves, a abattu un chien atteint d'hydrophobie. — François Chavanne, capitaine de pompiers de Lescheraines, s'est distingué dans de nombreux incendies.

NOS ÉCHOS. Conseil municipal. Mardi, 6 courant, à huit heures du soir, séance publique du conseil municipal, à l'Hôtel de Ville. Viennent d'obtenir le diplôme de maître de gymnastique dans le département du Rhône: MM. Carrié, Jacquet, Vernay, Marmier, Fradin, Joseph Philibert, Pélagaud, Lafontaines, Cottin, Bafy, Métrejean, Denuily, Lefèvre.

Les gendarmes: L'armement de la gendarmerie va être prochainement modifié. Nos gendarmes verseront dans les maga-

sins de l'artillerie le mousqueton modèle 1874 qui sera remplacé par la carabine de cavalerie Lebel, modèle 1889.

Plusieurs brigades sont même déjà fournies de cette arme. Rive-de-Gier. — Convocation. — Tous les ouvriers verriers faisant partie du syndicat sont instamment priés d'assister à la grande réunion qui aura lieu aujourd'hui dimanche, à 5 heures du soir, dans la salle des concerts.

Tombé dans un puits. — M. Gelas, boulanger, rue Paluy, était allé, hier matin, vers 6 heures, dans sa propriété située à Gragny, afin de se préparer à la vendange; il alla puiser de l'eau à son puits pour laver sa casquette; en tirant son récipient à l'aide d'une corde, il glissa et tomba dans l'eau en passant au-dessus de la margelle.

Son beau-frère, M. Hervier, ne le voyant pas revenir, se douta qu'un malheur était arrivé, il se rendit, saisi, auprès du puits et y aperçut le corps de son infortuné parent. Descendre à Rive-de-Gier pour avertir sa famille fut pour lui l'affaire d'un instant. MM. Dumas, ferblantier, et Tissieux, plâtrier, ont retiré le corps du malheureux Gelas, à l'aide d'une corde à nœuds. Le commissaire de police a fait les constatations d'usage.

Grenoble. — Rive au Saint-Eynard. — Une rixe a éclaté avant-hier matin dans un chantier du fort Saint-Eynard, où travaillaient à la construction de nouvelles batteries une quarantaine d'ouvriers français et italiens. A la suite d'une discussion, un ouvrier italien, nommé Antoine Corcio, originaire du Val-de-la-Tour (Piémont), âgé de 28 ans, asséna sur la tête du nommé Vallette un coup de barre à mine et l'étendit tout sanglant.

La victime fut relevée par ses camarades, et après avoir reçu quelques soins à la mairie du Sappey, elle a été conduite à l'hôpital de Grenoble. L'agresseur avait pris la fuite, et il n'a été arrêté que hier matin par le garde-champêtre de la Croix-Rouge. Tribunal correctionnel. — Le tribunal correctionnel, dans son audience d'hier, a jugé les cinq individus auteurs de l'agression nocturne qui a eu lieu dans la nuit du 19 septembre. Trois d'entre eux, les nommés Delagnon, Pages et Roziers, ont été condamnés à deux mois de prison, Abbadie à un mois. Le cinquième, Ignace, a été acquitté.

Cette affaire avait attiré à l'audience une foule nombreuse de curieux. SAONE-ET LOIRE. Mâcon. — Accident. — Jeudi soir, M. T... demeurant à Saint-Clément, examinait un fusil chargé, lorsque tout à coup l'arme partit et éclata dans ses mains.

La charge tout entière le frappa dans la figure et le blessa grièvement. Il a reçu aussitôt les soins d'un médecin qui a déclaré son état grave. Chagny. — Suicide. — Dans la nuit de jeudi à vendredi, vers deux heures, au moment où le train express 14 arrivait à environ 100 mètres de la gare et traversait le tunnel qui se trouve au point kilométrique 306,750, un voyageur de troisième, profitant de l'allure moins rapide du train, ouvrit la porte du compartiment où il se trouvait et se jeta sur la voie.

Le mécanicien, averti de suite par la sonnerie d'alarme, stoppa aussitôt et se transporta à l'endroit où le malheureux s'était jeté. On le trouva gisant sur le ballast et poussant des cris affreux. Il avait les deux jambes broyées au-dessus des genoux. Le suicide est mort pendant le trajet de la gare à l'hôpital.

C'est un nommé Bourret, restaurateur à Rennes, qui venait de Modane avec un billet circulaire. Il paraît âgé de trente ans environ. Des médailles d'honneur et des mentions honorables sont décernées aux personnes ci-après pour actes de courage et de dévouement: Rhône. Médailles d'argent de 1re classe. — Félix Rangé, commandant le bataillon des pompiers de Lyon, a été blessé cinq fois en combattant des incendies.

Médailles d'argent de 2e classe. — François Sonery, sergent des pompiers du Bois-Oingt, belle conduite dans plusieurs incendies; Frédéric Randu, préposé à l'octroi de Lyon, sauvetage d'un homme sur le point de se noyer; Charles Perroux, sous-brigadier de l'octroi de Lyon, a sauvé une femme sur le point de se noyer. Côte-d'Or. Médaille d'argent de 2e classe. — Victor Leblanc, fermier à Bagot, a combattu un chien atteint d'hydrophobie.

Mention honorable. — Charles Shtatz, soldat au 10e d'infanterie, a arrêté à Auxonne un cheval emporté. Isère. Médaille d'argent de 2e classe. — Auguste Martin, agent de police à Grenoble, a été grièvement blessé en arrêtant un cheval emporté. Saône-et-Loire. Médailles d'argent de 2e classe. — Lazare Truchot, agent de police à Autun, plusieurs actes de courage et de dévouement, deux blessures. — Claude Aumaitre, menuisier à Charolles. Mention honorable. — Delmas, commis des contributions indirectes, a sauvé des personnes sur le point de se noyer.

Savoie. Médailles d'argent de 2e classe. — Louis Arlaud, maire de St-Jean-d'Arves, a abattu un chien atteint d'hydrophobie. — François Chavanne, capitaine de pompiers de Lescheraines, s'est distingué dans de nombreux incendies.

NOS ÉCHOS. Conseil municipal. Mardi, 6 courant, à huit heures du soir, séance publique du conseil municipal, à l'Hôtel de Ville. Viennent d'obtenir le diplôme de maître de gymnastique dans le département du Rhône: MM. Carrié, Jacquet, Vernay, Marmier, Fradin, Joseph Philibert, Pélagaud, Lafontaines, Cottin, Bafy, Métrejean, Denuily, Lefèvre.

Les gendarmes: L'armement de la gendarmerie va être prochainement modifié. Nos gendarmes verseront dans les maga-

Mare, capitaine des pompiers à Belfort. — Marge, négociant. — Massol, professeur de bactériologie et directeur du service d'hygiène, à Genève. — Michel, maire de Grigny, ex-capitaine aux mobiles du Rhône. — Nollet, président du conseil. — Paillason, conseiller. — Penelle, conseiller municipal de Lyon, ex-sous-officier du génie en 1870. — Pichot, conseiller municipal. — Pierron, conseiller général. — Lieutenant-colonel Polonus, président de la société de tir de l'Armée territoriale. — Poncet fils aîné, ancien maire du Ve arrondissement. — Pondevaux, président des Légionnaires du Rhône. — Marius Pradel, professeur au lycée de Lyon. — Quivogne, adjoint au maire de Lyon. — Docteur Rebatel, conseiller général. — Régipas, ancien maire d'Anse. — Regodiat, conseiller municipal. — Rosely, secrétaire du conseil municipal de Belfort. — Rousset, conseiller municipal. — Camille Roy, directeur de la Revue du Siècle. — Saint-Maurice, ancien adjoint au maire du Ve arrondissement de Lyon. — F. Sanaoza, vice-président de l'Union Patriotique du Rhône. — Docteur Savy, ancien médecin-major aux mobiles du Rhône. — Serin, conseiller municipal. — Thérat, ancien maire du 11e arrondissement de Lyon. — Valensaut, conseiller municipal. — Veillet, délégué cantonal.

L'Incendie de la rue Ferrandière. Les funérailles des victimes. Les funérailles de Devaux et Miraillet, les héroïques soldats, morts, victimes du devoir, auront lieu aujourd'hui dimanche, à neuf heures du matin. Le cortège funèbre partira du dépôt, rue Molière, où les corps seront transportés à 7 heures.

On avait songé, un instant, à élever un catafalque et à transformer en chapelle ardente une partie du dépôt, mais on a dû abandonner ce projet, en présence des difficultés qu'il rencontrait. Il fallait, en effet, laisser la place libre, les pompes à vapeur pouvant, à chaque instant, être obligées de sortir, et ne gêner en rien la circulation des échelles, chariots et autres engins de sauvetage très volumineux qu'un sinistre pourrait amener sur un point quelconque de la ville.

Aussi, a-t-on simplement tendu dans l'intérieur du dépôt de grandes draperies noires qui dissimulent la nudité des murs. Les cercueils seront recouverts d'un drap mortuaire, sur lequel on placera de nombreuses couronnes. Le cortège se formera dans l'ordre suivant: Peloton en armes, les clairons, musique municipale, drapeau et sa garde, les couronnes, le clergé, le capitaine commandant le détachement en armes, le peloton des porteurs de rechange, les corps portés par les sauveteurs du bataillon, la famille, M. le maire et le conseil municipal, l'Administration préfectorale et chefs des différentes administrations, les officiers de l'armée, les officiers du bataillon et des compagnies étrangères, les délégations des sociétés, les invités, les sapeurs-pompiers étrangers, les sapeurs-pompiers de Lyon, peloton en armes.

Il suivra les corps Lafayette, avenue de Saxe, rue Servant, église de l'Immaculée Conception, rue de la Part-Dieu, avenue de Saxe, cours Gambetta, place de la Guillotière, place Bellecour, quai de l'Archevêché, montée du Chemin-Neuf.

Nous recevons les communications suivantes: Cercle bibliographique des officiers de réserve et de l'armée territoriale. — MM. les officiers de réserve et de l'armée territoriale sont priés de se joindre à la délégation qui doit se rendre aux obsèques des sapeurs-pompiers victimes de leur dévouement dans l'incendie de la rue Ferrandière.

Réunion dimanche matin 4 courant, à 9 heures précises, au Dépôt central, rue Molière. Compagnie maritime de sauvetage. — Aujourd'hui dimanche 4 courant, à 8 heures du matin. Assemblée au siège (grande tenue d'hiver) pour se rendre aux funérailles des sapeurs-pompiers morts victimes de leur dévouement.

FÊTES ET RÉUNIONS D'AUJOURD'HUI. Société de tir de l'Armée territoriale. — De 8 heures à midi et de 2 à 3 heures, concours de tir au stand. Société de tir de Lyon. — De 8 heures du matin à la nuit, concours public à la carabine et au fusil Gras. Société des tireurs du Rhône. — Concours public au nouveau stand de la Doua.

La Française. — Sortie sur Condrieu par Givors. Départ, à 6 heures du matin, du cours Morand, angle de l'avenue de Saxe. Touristes lyonnais. — Marche sur Chassigny. Réunion générale, place des Terreaux, à 8 heures. Quartier de la Croix-Rouge. — Vogue annuelle. Installations foraines, bal et jeux divers.

Chronique Locale. Le Calendrier. — Dimanche, 4 octobre, 27e jour de l'année. Lune: nouvelle, le 3; premier quartier le 10. Soleil: lever, 6 h. 05; coucher, 5 h. 32. Théâtre des Célestins. — Aujourd'hui dimanche en matinée, à 1 heure 1/2, le Bossu, pour les débuts du nouveau premier rôle de drame, M. Bostjat, un transfuge de l'Ordre. Le soir, à 7 heures 1/2, spectacle extraordinaire, Charlotte Corday, le beau drame patriotique et Les Mystères de l'Été, grand vaudeville en 5 actes.

Théâtre-Bellecour. — Aujourd'hui dimanche 4 octobre, en matinée, à 2 heures, Le Petit Faust, le grand succès du moment. Pour cette matinée, le prix des fauteuils d'orchestre est fixé à 3 fr.

Le soir, à 7 heures 1/2, Maître Bouvard; à 8 heures 3/4, Le Petit Faust. A l'étude, La Fille de Mme Angot, l'opérette si populaire du compositeur Lecocq. Bureau de location ouvert de 10 heures à 7 heures, sous le péristyle du théâtre. En flagrant délit. — Joséphine Vacher, âgée de 50 ans, perleuse, rue de l'Hôpital, 69, a été surprise, hier, en flagrant délit de vol à l'étalage du Grand-Bazar.

Cette femme a été conduite par les agents M. Pehu, commissaire de police et M. Bourse. Les souteneurs. — La police de sûreté poursuit, avec un zèle dont on ne saurait

LYON - Rue et Place de la République, 34, 36, 38

AUX DEUX PASSAGES

Grands Magasins de Nouveautés

Lundi 5 Octobre et jours suivants

EXPOSITION GÉNÉRALE & MISE EN VENTE

DE TOUTES LES

NOUVEAUTÉS D'HIVER

Costumes, Toilettes d'intérieur, Manteaux, Confections, Lingerie, Jupons, Modes pour Dames et Jeunes Filles, Vêtements complets, Pardessus, Chapeaux et Coiffures diverses pour Garçonnettes; Soieries, Velours, Peluches, Fourrures, Lainages, Etoffes de Fantaisie, Draperie, Tissus noirs, Bonneterie, Ganterie, Cravates, Foulards, Parapluies, Chemiserie, Rubans, Passementerie, Mercerie, Couvertures, Meubles, Tapis, Rideaux, Tentures, Etoffes de tous styles pour Ameublements, etc., etc.

Tous nos comptoirs sont pourvus des Hautes Nouveautés et des dernières créations de la saison; ils possèdent aussi de nombreuses et importantes affaires dans les genres classiques, absolument remarquables par leur bonne qualité et leur véritable bon marché réunis. Ci-dessous un aperçu sommaire de quelques-unes de ces affaires:

SURAH noir, pure soie, largeur 52 c. 1.45	ARMURES et chevilles noires, pure laine, grande largeur, à..... 1.10	JUPONS drap anglais, garnis plissés et biais, grande ampleur, nuances: marine, loutre et noir, à..... 2.95	REBINGOTES diagonale, mélanges nouveauté, pure laine, façon tailleur, L. 145/160, à 0.95	MANCHONS pour dames, castor des Indes, avec cordelière, à 3.90	DEVANTS de canapé, haute laine, beaux dessins, long. 165 sur 70, à..... 3.90
SURAH couleur, toutes nuances nouvelles, pure soie, larg. 52 c/m, à 2.45	CACHEMIRES et MERINOS noirs, pure laine, à..... 1.50	PALETOTS-MATINÉES molleton américain, toutes les tailles, à..... 2.95	GRANDES JAQUETTES qualité, doublées satin soie, rayures nouveauté, long. 90 c., à 4.85	BOAS chèvre de Mongolie, haute nouveauté, longueur 2 m 75, à..... 1.10	MOQUETTE de Turquie, bonne qualité, dessins variés, larg. 70 cent., à 4.75
VELOURS coté, belle qualité, nuances les plus nouvelles, larg. 55 c/m, à 3.90	DRAP de Reims pure laine, belle qualité, larg. 120 c/m, dispos. nouvelles, à 2.45	PALETOTS-MATINÉES vigogne pure laine, ennis volant brodé à même..... 7.50	ROBES blouses, p. bébés de 1 à 4 ans., à 3.50	GRAND COL pélerine astrakan, toutes les tailles, à..... 4.75	COUVRE-PIEDS ouaté, cretonne, doublés Andrinop., grande taille, à..... 5.50
DAMAS noir, pure soie, belle qualité, beaux dessins, largeur, 55 c/m, à 4.50	DRAP coté et diagonale noir, envers four-manteaux, largeur 130 c/m, à..... 3.90	PEIGNOIRS pour dames, molleton américain, toutes tailles, à..... 6.90	PARDESSUS drap anglais, doublés satin Chine, rag. tall., de 1 à 1.80 ans. 7.50	CHALES fond picot, bord dentelle, toutes nuances, tailles 80 cent., à..... 1.15	COUVRE-TABLES ouaté, cretonne, doublés Andrinop., grande taille, à..... 9.75
FANTAISIE nouveauté, tissu croisé, charmantes dispositions, à..... 0.25	BRANCHES de roses et fleurs variées, à 0.25	JUPES-COSTUMES sehouas pure laine, toutes nuances et noir, garnies 9 rangs galon mohair, à..... 13.50	COSTUMES complet, drap fait, doublés satin Chine, p. garçonnettes de 1 à 12 ans. 3.50	GANTS 4 boutons, la paire, à..... 0.60	COUVRE-PIEDS laine blanche, pour lits de pensionnaires, à..... 8.75
TARTAN bonne étoffe croisée drapée, uni et rayé, largeur 88/90, à..... 0.65	RUBANS satin, belle qualité, nuances nouvelles: n° 5, 35 - n° 12, 65	JAQUETTES p. dames, drap cheviot, marine et noir, bordées tresse, façon tailleur, longueur 75 c., à..... 8.50	ECHARPES dentelle soie, belle qualité, long. 200 c., larg. 50 c., à..... 5.90	BAS à la main, qualité extra, la paire, à 1.75	COUVRE-PIEDS ouaté, satin soie belle qualité, grande taille, à 19.50
SERGE pure laine, bonne qualité, nuances les plus nouvelles, larg. 90 c/m, à 0.95	SATIN soie, piqué ouaté, couleur et noir, p. jupons et doublure de vêtements..... 1.45		CHALES-PLAIDS tartan anglais pure laine, jolies dispositions, pour le voyage, courroie comprise, à..... 1.95	PARAPLUIES soie et fantaisie, usage grand public, poign. blanches, à 3.90	Comptoir spécial de PARFUMERIE, produits des premières marques vendus à très bas prix.
DRAP amazone, pure laine, toutes nuances nouvelles, larg. 95 c/m, à 1.45			MANCHONS castor loutre, avec cordelière 1.95	TAPIS franges nouées, 150 c. carré, à..... 4.90	

Toujours désireux de satisfaire notre clientèle, non seulement au point de vue des assortiments et des prix, mais encore au point de vue de la commodité du choix, nous avons pu par d'heureuses combinaisons augmenter les comptoirs de vente à certains rayons, donner plus de jour à certains emplacements et faciliter la circulation.

Nos vitrines extérieures renfermant les plus beaux spécimens des Nouveautés d'Hiver seront ouvertes aujourd'hui Dimanche, elles seront éclairées en partie par l'éclairage électrique extérieur nouvellement installé sous nos marquises et inauguré ce jour.

Sur demandé, envoi gratis et franco d'Echantillons et du nouveau CATALOGUE ILLUSTRÉ. — Expédition franco de tout achat de 25 francs

Etudes de M^e MAGNIN, avoué à Lyon, licencié en droit, successeur de M^e ANGLÈS, rue de la République, 28; et de M^e FONBONNE, avoué à Lyon, rue Ferrandière, 21.

VENTE VOLONTAIRE

Par devant le Tribunal civil de Lyon

D'UNE

MAISON

Sise à Lyon, rue Fournet, n° 4 bis

ADJUDICATION AU SAMEDI 17 OCTOBRE 1891, A MIDI

MISE A PRIX : 40,000 FRANCS

Revenu brut, environ 2,674 francs

Revenu net 2,419

Pour les renseignements s'adresser à M^e MAGNIN, avoué à Lyon, rue de la République, 28; à M^e FONBONNE, avoué à Lyon, rue Ferrandière, 21; et, pour voir le cahier des charges, au Greffe du Tribunal civil de Lyon, où il est déposé.

ACCOUCHEUSE

M^{me} Veuve YVERNAT

Rue du Vieil-Genève 3 angle de la rue du Douvrou et de la rue des Prêtres (Saint-Georges)

LYON

Tient des Pensionnaires. — Chambres indépendantes. — Discretion assurée. — Consultations, renseignements par correspondance et Maison de campagne à proximité. — Séjour agréable pour les pensionnaires.

PRIX MODÉRÉS



RETRAITE DE 400 FRANCS PAR AN

Assurée par la Garantie Foncière, en versant 2 fr. par mois pendant 15 ans (garantie hypothécaire)

SOCIÉTÉ MUTUELLE DE PRÉVOYANCE

Ayant actif foncier de trois millions, acquis en 4 ans. M. GEN, représentant, 48, r. de la République, Lyon.

Vous faut-il de l'argent?

Vendez à l'UTILITÉ, cours Lafayette, 71, Or, Argent, Bijoux, Brillants, Soldes, et tous vos reçus du Mont-de-Piété.

CAPITAUX offerts de 2 à 50/0

sur hypothèques.

S'adresser à M^e Papillon, notaire au Bois-d'Oingt.

ALCOOL DE MENTHE DES ALPES

Seul véritable antidote épidermique fabriqué avec des appareils perfectionnés par J. DELEZAYE, distillateur. Se trouve dans toutes les épiceries.

Avez-vous besoin d'Argent

M^{me} DURAND, c. Vitton, 5, achète plus cher or, bijoux et reçus du Mont-de-Piété.

BACCALAUREATS

Cours préparatoires et applications. F. FRAZEC, rue Commanche, Dubouché, 3.

ORDRES DE BOURSE

Au Comptant et à Terme. — Lyon et Paris

Courtoisie unique

J. BLONDEL & L. GARNIER

Banquiers, 13, rue de la République, LYON

SIMONET (DIRECTEUR)

SPECIALITÉS D'APPAREILS PERFECTIONNÉS POUR LA DISTILLATION

des fruits, mares, vins, lies et autres produits et la fabrication des cristaux de tartre.

J. COLOMBIER FILS

24, 26, 28, Rue des Tuileries, Lyon-Vaise

Nota : On trouve toujours au magasin des Alambics prêts à être livrés.

6 MILLIONS HYPOTHEQUE

à placer par fractions sur Titres hypothécaires, obligations, etc. LACOMBE & GONNET, 23, Rue Leisliou, PARIS. — (18^e Année)

Lundi 5 Octobre 1891 à 8 heures du matin

Ouverture des Grands Magasins de Soldes

A LA VILLE DE LYON

LYON. — Place des Terreaux à l'angle des rues St-Pierre et rue Constantine. — LYON

L'ancienne « VILLE DE LYON » est morte! La société qui en a pris l'emplacement et en conserve le titre a pour but la vente des marchandises neuves produits des saisis, warrants, consignations etc. (en ce qui concerne les Toiles, Blancs, Tapis, Lingerie, Bonneterie, Literie, Confections pour Dames etc.) dont la place de Paris est encombrée, résultat de la lutte inégale des petits producteurs et commerçants contre l'hydre envahissante de notre siècle « Les Grands Magasins ». Ces marchandises seront vendues dans des conditions assurant à l'acheteur un bénéfice moyen de 45 0/0 sur le prix des autres maisons. — Lire attentivement la nomenclature ci-dessous : Quelques lots comme exemples dans les différentes séries.

Warrants Série N° 1

UN LOT RIDEAUX

Guipure française blanche ou crème, prix extraordinaire, le mètre..... 10

Rideaux guipure maille cordonnet, jolis dessins, soldés le mètre..... 20

Rideaux guipure, encadrés, bordés, feston, haut. 2 m. 50, val. 6 fr. la paire 1 95

Serviettes damassées Panisrière, jolis dessins, le mètre..... 35

Oreillers couil belge rayé, garnis plume extra..... 2 45

Matelas laine de pays, reconvertis couil rayé pur fil, valant 4 fr..... 15 75

Edredons daret vif du nord, enveloppe satinette avec torsade soie..... 12 75

Sommiers élastiques capitonnés, reconvertis couil, d'une v. de 35 fr. 15 90

Lits fer forgé, galeries à volutes pesant 35 kilogs..... 13 50

Consignations Marix (Paris)

Nappes damassées, linge Panisrière, un lot soldé..... 1 15

Serviettes damassées, linge extra, 12 serv. et 1 grande nappe, valant 20 fr. 9 90

Serviettes blanches toilette, véritables éponges françaises, soldées..... 5 90

Draps de lit toile mi-blanc pur fil, long. 3 m., larg. 2 m., le drap..... 4 90

Draps de lit toile lessivée pur fil, long. 3 m., larg. 2 m., le drap..... 5 90

Grands draps toile blanche sans coutures, ourlets à jours, valant 18 fr. le drap..... 8 75

Toile lessivée pur fil, larg. 110 pour grands draps, val. 1 fr. 25 le mètre..... 65

Toile jeune pur chanvre grain perlé, larg. 1 m. pour gr. draps, val. 2 fr. le mètre..... 85

Toile lessivée pur fil, larg. 110 pour grands draps, val. 1 fr. 95 le mètre..... 58

Pantalons et jupons flanelle molletonnée pour dames, soldés..... 1 75

Chemises, Pantalons, Camisoles Cache-corsets shirting, petits plis, broderies riches, valant 6 à 7 fr. donnés..... 2 95

Corsets pour dames, bainage extra, noir et mastic..... 2 95

Jersays noirs tissu molletonné, formes nouvelles, soldés..... 4 50

Confections pour dames, drap mi-saison, noir et couleur, don. à..... 12 75

216 PIÈCES TOILE

lessivée fine et forte pour draps de lit, occasion extraordinaire, le m. 40

Toile mi-blanc pur fil, larg. 0 m. 80, pour draps, le mètre valant 1 fr. 25..... 65

Toile jeune pur chanvre grain perlé, larg. 1 m. pour gr. draps, val. 2 fr. le mètre..... 85

Toile lessivée pur fil, larg. 110 pour grands draps, val. 1 fr. 95 le mètre..... 58

Pantalons et jupons flanelle molletonnée pour dames, soldés..... 1 75

Chemises, Pantalons, Camisoles Cache-corsets shirting, petits plis, broderies riches, valant 6 à 7 fr. donnés..... 2 95

Corsets pour dames, bainage extra, noir et mastic..... 2 95

Jersays noirs tissu molletonné, formes nouvelles, soldés..... 4 50

Confections pour dames, drap mi-saison, noir et couleur, don. à..... 12 75

Saisies-Warrants divers

Tapis de table broché Vermeuse à françaises, donnés à..... 95

Broché Vermeuse pour gr. rideaux d'ameublement, larg. 1 m. 30 sol. le m. 75

Tissu oriental p. gr. rideaux d'ameublement, tissu double face v. 450 le m. 1 75

Tapisserie petits point pour gr. rideaux d'ameublement style Moyen-Age et Henry II, larg. 1 m 30, valant 7 fr..... 2 95

Descendentes de lit belle mouquette française, dessins persans, valant 1 95

Foyers moquette Beauvais, dessins Orient et sujets, 1 m. 60+70 c..... 3 45

Rideaux Brousse, crochets anciennes, soies des Indes, encadrés bordure, franges nouées, haut. 3 m., le rideau..... 3 25

CARPETTES MOQUETTE de Beauvais, très beaux dessins persans, indiens et Louis XIII soldés pour rien. 2 m 50+2 m 3 m+2 m 17 fr. 75 22 fr. 50

Moquette française, tissage Jacquard à couleurs, dessins orientaux et français, valant 9 fr. le mètre..... 4 90

Carpettes haute laine ou velours d'Aubusson, dessins orientaux et Louis XIII, 3 m. sur 2 m..... 18

Carpettes haute laine ou velours d'Aubusson, dessins orientaux et Louis XIII, 3 m. sur 2 m..... 39

Warrants Série N° 2

DRAP AMAZONE

grande largeur, pour robes et costumes, nuances nouvelles, qualité extra, prix absolument exceptionnel, le mètre..... 75

Velours larg. 0 m. 54 pour costumes et corsages nuances unies, sold. le m. 95

Molleton de Reims pour peignoirs et matines rayures, le mètre..... 1 25

Un lot tissus noirs, mérinos, armures etc. pure laine, soldés le mètre..... 95

Un lot tissus pour robes pure laine, larg. 1 m 20 valant de 2 fr. 50 à 3 fr. le mètre, soldés..... 1 45

Chaussettes colon écru, finies de partout..... 45

Chaussettes laine estame, nuance beige finies de partout..... 95

Pantalons et gilets mérinos angl. p. hom. toutes tailles, prix sans précéd. 1 65

Pantalons et gilets pure laine mérinos très fins, toutes les coutures finies. Article ayant coûté 15 fr. à fabr. don. à 4 90

Consignations série N° 2

COUVERTURES

Laine blanche longue 2 m 10 largeur 1 m 60 données au prix inouï de..... 6 75

Couvertures laine beige douce, 2 m 10+ 3 90

Couvertures laine beige douce, 2 m 40+ 5 90

Couvertures-pieds piqués et ouatés, dessus cretonne, valant 10 fr..... 3 90

Couvertures pure laine blanche d'Orléans long. 2 m 40 larg. 2 m., valant 30 fr..... 13 50

Couvertures pure laine blanche d'Orléans, long. 2 m 65, larg. 2 m 30, valant 35 francs..... 17 50

GILETS DE CHASSE

pour hommes, pure laine maille tunisienne, forme croisée, nombreuses poches, valeur 12 fr..... 4 75

AVIS : Tous les articles portés dans la nomenclature ci-dessus seront exposés et affichés dans les vitrines à partir d'aujourd'hui Dimanche 4 Octobre. Il sera ainsi facile à tout le monde de se rendre compte du bon marché extraordinaire qui est le fond essentiel de notre genre de vente.